

Numéro 203 > Mars 2025

BOURGANEUF INFO

Le magazine d'information de votre ville



BOURGANEUF
www.bourganeuf.fr
ville de bourganeuf

**SOUTENEZ LE PÔLE
DES ÉNERGIES**
& Devenez
Mécène !

Bénéficiez
d'une réduction d'impôt
et de contreparties
exclusives !

**VOUS SOUTENEZ
les Énergies Renouvelables,
VOUS SOUTENEZ
les Projets Innovants !**

DEVENEZ MÉCÈNE !

En devenant mécène, vous soutenez des projets innovants de votre territoire, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66% du montant du don pour les particuliers et 60% pour les entreprises,

Que vous soyez un particulier, une association ou une entreprise, vous avez la possibilité d'accompagner le Pôle des Énergies de Bourganeuf dans ses différents projets.

Rénovation de la centrale hydroélectrique



Aménagement d'un sentier vert le long du bief du Verger



Restauration de la collection de livres anciens



Installations extérieures muséales et d'agrément



Partager la production électrique

Encourager la transition énergétique

Sensibiliser, informer, partager les idées

Valoriser le patrimoine



COMMENT DEVENIR MÉCÈNE ET FAIRE UNE CONTRIBUTION ?

Contact : chargée de mission : Lucie de ROYER-DUPRÉ :

poledesenergies@bourganeuf.fr



BOURGANEUF

Mairie de Bourganeuf
Place de l'Hôtel de Ville
23400 BOURGANEUF
05 55 64 07 61

CONCOURS 2025 des MAISONS FLEURIES



Ce concours est organisé par la municipalité de Bourganeuf pour encourager les Bourganiaudes et Bourganiauds à devenir les acteurs de l'embellissement de la commune et les ambassadeurs du fleurissement de leur environnement.

Chacun est invité à valoriser ses espaces extérieurs privés (maisons, jardins, parcs) et aussi les villages, hameaux... de la commune par la qualité du fleurissement, dans le respect climatique et pour embellir la ville.

Inscriptions au concours : jusqu'au 16 juin 2025

Règlement du concours et bon d'inscription disponibles

en mairie et chez vos commerçants Bourganiauds

- Catégorie 1 : Maison avec jardin visible de la rue
- Catégorie 2 : Balcons ou terrasses
- Catégorie 3 : Fenêtres ou murs
- Catégorie 4 : Hôtels, restaurants, cafés, commerces et autres prestataires (fleurissement des façades et des abords visibles de la rue)
- Catégorie 5 : Villages, hameaux fleuris (Petit patrimoine, petite place, abords,...), rues, quartiers

Dimanche 8 juin 2025
Bourganeuf

ufalep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT

FRandonnée
Membre associé

L'ENJAMBÉE CREUSOISE

Rassemblement de randonneurs tous niveaux

4 nouveaux circuits chaque année (5 / 12 / 20 / 30 km)

Ravitaillements – Points d'eau

mail : evasionscreusoises@gmail.com

tel : 06 04 01 82 59

Facebook@evasions creusoises



la CREUSE
le Département

CREUSE SUD-OUEST
COMUNITE DE COMMUNES

BOURGANEUF

ici



Si l'actualité internationale est source de questionnements et d'inquiétudes, il n'en demeure pas moins que nous avons de nombreux motifs de satisfaction au niveau communal.

Les travaux du parc photovoltaïque de La Perrière débutent et nous pouvons escompter un début de production à l'automne, avec une production annuelle d'électricité estimée à 21 250 MWh.

Le projet d'implantation de l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) suit son cours et l'association va louer prochainement l'ancien local du Crédit Mutuel, situé rue Zizim, afin que les résidents puissent être présents en journée en ville et s'approprier les lieux.

Nous avons signé, en décembre, une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) en partenariat avec l'État et la Communauté de Communes, afin de donner de l'attractivité et préserver le cadre de vie du centre bourg.

À compter du mois de mars, à la demande des habitants, nous mettons en place un service de transport les lundis et mardis pour pallier la fermeture du VIVAL et apporter une aide aux personnes ne disposant pas de moyen de locomotion. Les personnes intéressées doivent contacter le CAVL AGORA ; ce service s'ajoute à celui du bus pour se rendre au marché tous les mercredis matin.

L'Enjambée Creusoise se déroulera le 8 juin 2025 ; l'association « Évasions creusoises » a vu le jour pour se charger de son organisation. Nous la remercions vivement, elle va faire perdurer cet événement ancré depuis de nombreuses années dans le panorama des manifestations communales.

Cette période est aussi celle de la préparation du budget 2025 ; les contraintes demeurent, chaque dépense doit être utile, cependant notre gestion rigoureuse porte ses fruits, ce qui nous permet de tenir nos engagements de campagne pour le tissu associatif et le soutien financier en direction de nos écoles.

La rentrée des classes 2025 se déroulera sans suppression de poste pour Bourganeuf, nous en sommes très satisfaits. Voici donc un printemps prometteur pour les Bourganeuifs.

Régis RIGAUD, pour toute l'équipe municipale

p3 Édito du maire

p4 Vie municipale

p6 Travaux

p7 Urbanisme

p8 Bourganeuf en images

p10 Vie associative

p11 Archives,
Culture & patrimoine

p13 Micro-Folie
Bibliothèque

p14 Enfance / Jeunesse

p15 Vie pratique

Directeur de publication

Régis RIGAUD

Secrétariat de rédaction

Régis RIGAUD

Sandrine FOURGNAUD

Lucie de ROYER-DUPRÉ

Mise en page

Lucie de ROYER-DUPRÉ

Crédits photos

Jean-Luc LEFAURE

Isabelle DELAGE

Lucie de ROYER-DUPRÉ

Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT

Noémie FRIC

Sandrine FOURGNAUD

Impression

GDS Imprimeurs

Tirage

1400 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé

Distribution

La Poste

ISSN 2430-5359

L'essentiel des conseils des 6 décembre 2024 et 27 janvier 2025

1 - Services Publics

Exercice de la compétence « eau potable » et service public associé

La compétence a été transférée depuis le 1er janvier 2025 au Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Ardour (SIEA). Chaque commune est représentée de façon identique au sein de l'assemblée délibérante de ce syndicat. Le Conseil municipal de Bourganeuf a désigné deux délégués titulaires, Messieurs RIGAUD et FINI, et un délégué suppléant, Monsieur MALIVERT.

Pour obtenir des renseignements ou présenter vos demandes dans le domaine de l'eau potable, vous devez vous adresser :

- au SIEA – ZA, 5 route de Limoges 23210 MARSAC – 05 55 81 50 91 – sie.ardour@orange.fr – tél. d'urgence 06 77 02 56 86 (7j/7, 24h/24)
- à la SAUR, société gestionnaire du service dans le cadre de la délégation de service public attribuée jusqu'au 31.12.2027, sis 12 rue Johannes Gutemberg 23000 GUÉRET – 05 87 23 10 00

Service assainissement collectif

La loi fait obligation aux gestionnaires de service d'assainissement depuis le 1er janvier 2025 de s'acquitter d'une redevance pour performance des systèmes. Cette redevance, qui sera versée à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne en 2026 pour l'année 2025, sera répercutée sur chaque usager du service sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau consommé soit 0,084 € HT.

Le Conseil municipal, afin de bénéficier de l'accompagnement de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la réalisation des travaux de réhabilitation du réseau, a approuvé les termes de la charte nationale « qualité des réseaux d'assainissement » et s'est engagé à respecter ces termes et à les intégrer lors de la consultation des entreprises.

2 - Finances

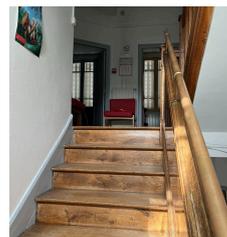
Ajustements budgétaires

- Décision modificative n°4 du budget général : des virements de crédits sont nécessaires en section de fonctionnement à hauteur de 28 000 € afin d'abonder essentiellement le chapitre dédié aux rémunérations des personnels (temps de travail supplémentaire dans le cadre des élections, du recensement, de remplacements).
- Décision modificative n°1 du budget annexe dédié au service d'eau potable : le travail mené avec le service des finances publiques dans le cadre de la mise à jour du patrimoine du service « eau potable » a nécessité une écriture comptable supplémentaire de 8 100 €.
- Décision modificative n°1 du budget annexe dédié au service d'assainissement collectif : le travail collaboratif de mise à jour du patrimoine du service « assainissement collectif » a nécessité également une écriture comptable supplémentaire de 4 500 €.

Ventes de biens communaux

La commune met en vente une maison située route de la cascade à Bourganeuf au prix de 120 000 €. Le bien est visitable sur demande. Les offres d'achat sont à présenter par écrit à l'attention de Monsieur le Maire.

L'ancien tribunal est toujours disponible au prix de 30 000 €.



Tarifification du service Périscolaire

Le conseil municipal, sur proposition de la commission dédiée aux affaires scolaires, valide la mise en place d'une tarification réduite forfaitaire pour les enfants inscrits au mois (10 jours de présence obligatoires) soit 1,25 € le matin et 2,50 € le soir.

Un nouveau minibus à disposition des associations



Bourganeuf vient de mettre à disposition des quelques 60 associations basées sur son territoire un nouveau minibus. Ce véhicule est utilisé très souvent par les associations pour transporter leurs membres sur des manifestations.

Dix-sept professionnels ont souhaité voir leur marque et logo affichés sur la carrosserie du minibus. La municipalité finance 6000 € (ensemble des 36 mois de loyers) et 2400 € (son encart). En signant la convention de mise à disposition, les associations s'engagent à être assurées pour le véhicule et à le rendre dans l'état dans lequel il leur a été remis, avec le plein de carburant.



Contact :

CAVL Agora

05.55.64.24.33

contact@cavl-

agora.asso.fr

À la demande des habitants, pour pallier la fermeture du VIVAL et apporter une aide aux personnes ne disposant pas de moyen de locomotion, la municipalité met en place un **service de transport** sur **inscription** vers les deux supermarchés de Bourganeuf les lundis et mardis matin. Pour des raisons d'assurance, ce service nécessite l'adhésion annuelle des utilisateurs à l'association CAVL AGORA (6€). Il sera réalisé avec le minibus de la commune par des bénévoles dès lundi 10 mars au matin. Renseignements, inscriptions (jusqu'au vendredi midi précédent) auprès du **CAVL AGORA**.

3 - Économie

Centrale photovoltaïque au sol

Le conseil municipal a autorisé la signature d'un bail emphytéotique pour une durée de 30 ans. Les travaux vont enfin démarrer. Cette structure permettra à la commune de produire l'énergie dont elle a besoin en local et lui procurera une recette financière complémentaire. L'entreprise s'acquittera des impôts en vigueur à destination de la commune de Bourganeuf mais principalement de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest.

4 - Habitat

Le bailleur social CREUSALIS procède actuellement à la démolition de bâtiments.

La construction de 6 pavillons en lieu et place des immeubles existants sur le site du Petit Bois sera programmée. La commune participera à cette réalisation par le versement d'une somme de 71 250 € et par la garantie d'un emprunt de 355 000 €.

Le projet de lotissement communal progresse, 4 lots devraient être proposés en cœur de ville.

Le Conseil municipal a validé un plan d'aménagement. Le maître d'œuvre rédige actuellement la proposition de règlement du lotissement qui sera soumis pour avis à l'Architecte des Bâtiments de France. Des fouilles archéologiques seront nécessaires ainsi que des travaux de viabilisation avant qu'en soient délibérés la date de mise en vente et le prix du m².

Signature Opération de Revitalisation de Territoire



Une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) a été signée le lundi 9 décembre par l'État, représenté par Anne FRACKOWIAK-JACOBS, préfète de la Creuse avec la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, et les maires des communes Bourganeuf et Ahun, dans le cadre de « Petites Villes de Demain ». L'ORT permet aux collectivités locales de porter et mettre en œuvre leurs projets de territoire dans les domaines urbain, économique et social, pour lutter contre la dévitalisation des centres-villes.

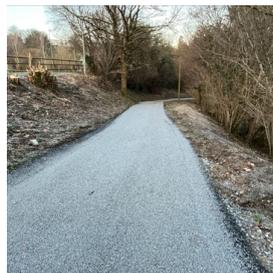
Ce début d'année 2025 voit se réaliser des travaux sur les réseaux communaux dans les domaines de l'éclairage public et des routes y compris des accotements (fossés, végétaux...). Les interventions sont, pour l'essentiel, à nouveau réalisées par le Service Technique de la ville.



2 campagnes par an en éclairage public



Campagne d'élagage durant 3 semaines



Exemples de travaux de voirie réalisés en février 2025

Mise en accessibilité du Centre Social Alain GOUZES et de la bibliothèque

Les travaux se finalisent. La réception de cette 1ère phase de travaux est prévue le 18 mars 2025. La commune étudie la planification de la 2ème phase dédiée au changement des huisseries et à l'isolation du bâtiment.



Renouvellement du multisports situé quartier « Pré de l'Hôpital »



L'ancien équipement a été enlevé et la plateforme nettoyée. Une entreprise est missionnée pour réhabiliter le revêtement bitumeux, une seconde pour mettre en place un nouveau city stade. Les travaux seront réalisés lorsque les conditions météorologiques seront favorables. Nous demandons aux riverains dès à présent d'être tolérants lors des interventions des entreprises et de respecter les interdictions temporaires d'utilisation de l'espace.

Feu récompense rue Jean Jaurès

Après une concertation avec les riverains de la rue Jean Jaurès, un feu récompense a été installé début janvier pour ralentir la circulation. Après un temps de réglage, il est à présent opérationnel et ne déclenche le feu rouge qu'en cas de dépassement de la vitesse autorisée.



Fin des échafaudages sur l'église

La phase de travaux sur le clocher et la tourelle de l'église Saint Jean-Baptiste est arrivé à son terme et nous retrouvons la silhouette habituelle de notre ville. Ces travaux structurels étaient grandement nécessaires à la stabilité de l'édifice et à son maintien. Nous parlons là de couvertures neuves en bardeaux, de rénovation de charpente et de reprises conséquentes de maçonnerie, notamment sur la tourelle qui menaçait de s'écrouler.

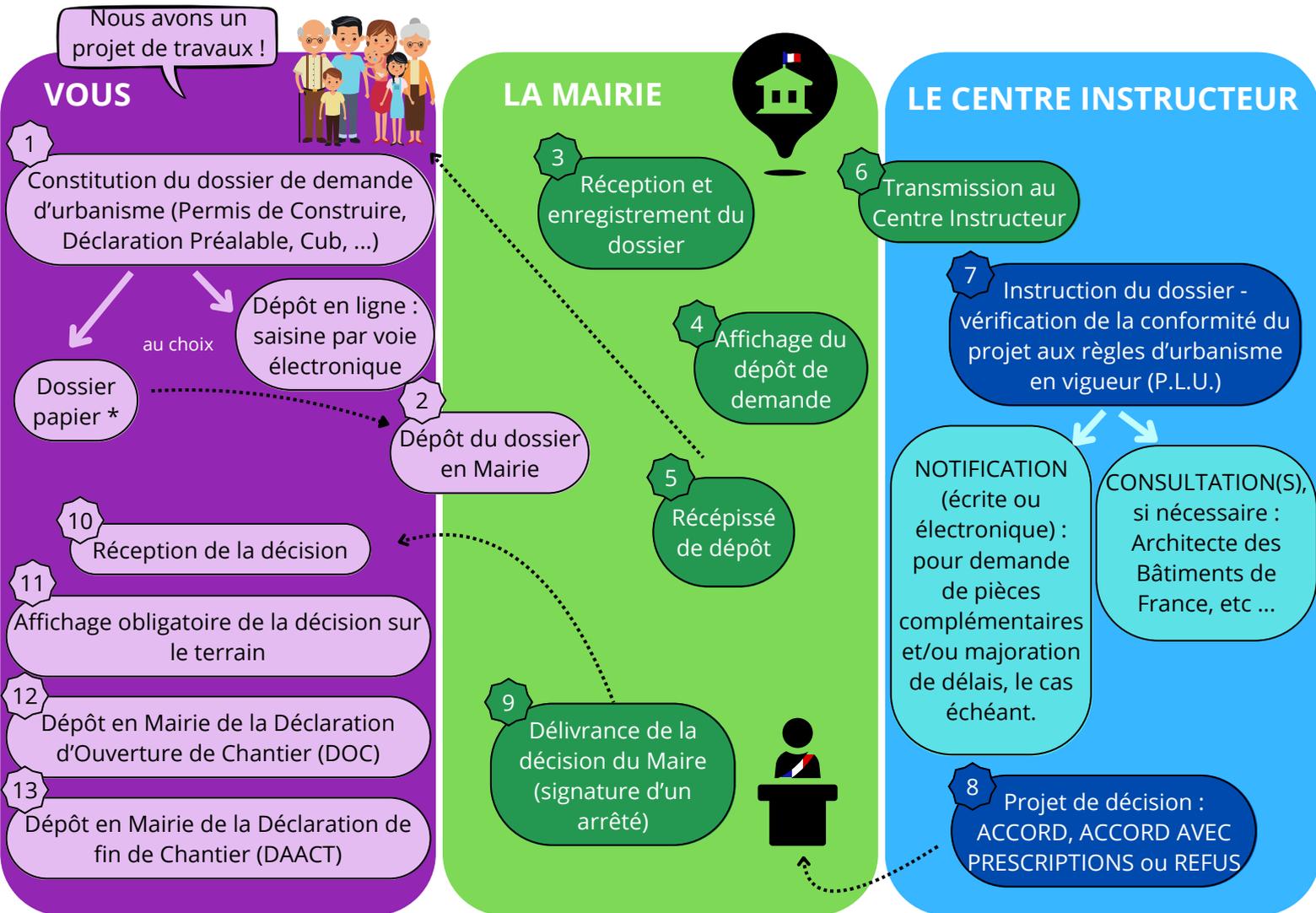


Nettoyage du canal d'aménée au Pôle des Énergies



Les agents du Service Technique de la commune ont réalisé un travail remarquable de nettoyage pour désenvaser le canal d'aménée du Pôle des Énergies : la dalle de ciment du fond voit la lumière du jour pour la première fois depuis de nombreuses années. C'est un pas supplémentaire dans l'avancée de la rénovation de l'usine hydroélectrique, étape indispensable afin de ne pas déposer de boue dans la turbine "Francis". Ce chantier a nécessité plus de 150 h de travail.

Le circuit d'instruction des autorisations d'urbanisme



* formulaires CERFA disponibles sur www.service-public.fr



Le dépôt en ligne, c'est :

- ✓ Un service accessible 24/24h, depuis Internet ;
- ✓ Un gain de temps et d'argent : plus besoin d'envoyer vos demandes en courrier recommandé ou de vous déplacer en Mairie ;
- ✓ Une démarche écologique, éliminant l'impression en plusieurs exemplaires ;
- ✓ Une simplification dans le traitement des demandes et une facilitation des échanges : **toute la procédure est dématérialisée (de la demande à la décision)**, visible par tous les acteurs de l'instruction.

Connectez-vous !

<https://gnau32.operis.fr/aacreuse/gnau/#/>

1ère connexion ? créez votre compte !

Déjà inscrit ? connectez-vous à votre compte !

Choisissez le dossier correspondant à votre projet (CU, PCMI, PC, DPc, DPa, PA, PD, ...)

Sélectionnez la commune concernée par le projet : BOURGANEUF !

Complétez le formulaire CERFA et joignez les pièces nécessaires.

Transmettez la demande en ligne. Vous recevrez ultérieurement un accusé d'enregistrement électronique lors de la réception de votre dossier par la Mairie

En direct sur votre compte, suivez l'état d'avancement de votre dossier.



Marché de Noël du Comité de Jumelage

Lectures de Noël

Comme chaque année, des lectures ont été proposées aux classes des écoles de Bourganeuf. Accueillis dans la tour Lastic, les élèves sont immédiatement plongés dans l'ambiance chaleureuse grâce à de belles décorations. Passés les "waouh" d'émerveillement, les lecteurs (à tour de rôle les membres du groupe Partage de Lecture(s), le bibliothécaire ou la chargée de communication) ont partagé histoires et chants sur le thème de Noël. En sortant, les élèves étaient invités à décorer les sapins sur la place grâce à de jolis rubans à nouer.



Remise de chèque au Pôle des Énergies

Le 14 décembre 2024, la Commune a reçu pour le Pôle des Énergies un chèque de 5000 € de la part du Crédit-Agricole-Centre-France, dans le cadre du mécénat. Cette somme a servi à la restauration du canal d'amenée. Lors de cet événement étaient invités les mécènes et les riverains du Pôle des Énergies.

Colis des Aînés

Les colis des aînés sont distribués aux personnes de plus de 65 ans sous conditions de ressources qui en font la demande en mairie ainsi qu'aux résidents des EHPAD de Bourganeuf. Cette année, la distribution des 59 colis a été effectuée à compter du 19 décembre. Ils contenaient des produits locaux comme du jus de pomme des Vergers du Grand Murat, des terrines de la Conserverie des Mille Sources, de la confiture de la Consolante, des chocolats de la chocolaterie MARILLIER, des Creusois de la boulangerie LARRAUD-LAÏLAÏ et du miel de M. DOLIVET.



Carnaval des Écoles

Vendredi 21 février, les écoles Camille RIFFATERRE et Martin NADAUD ont organisé leur Carnaval. À grands renfort de tambourins, sifflets et déguisements, élèves et enseignant(e)s ont défilé dans les rues et animé l'après-midi qui s'est clôturé autour d'un goûter offert par l'école Martin NADAUD. Une joyeuse initiative !

Clinique Vétérinaire

Notre territoire bénéficie depuis janvier d'une superbe clinique vétérinaire moderne installée à Bourganeuf. Les locaux occupés dans le centre bourg n'étaient plus adaptés. Aujourd'hui, trois vétérinaires y dispensent un service de proximité. C'est une réalisation de toutes les communes dans le cadre de notre communauté.



Maquette de la charpente de la Tour Zizim

Mardi 4 février au matin, la Tour Zizim a reçu une maquette de sa charpente. Commandée par la municipalité, elle a été réalisée par les apprentis en BTS Charpente du Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin, supervisés par leurs professeurs. Après avoir scanné la charpente en chêne dite "en poivrière", l'avoir étudiée et modélisée sur logiciel, les jeunes ont réalisé cette œuvre à l'échelle 1/8 en un total de 500 h. Elle est à présent visible au rez-de-chaussée de la Tour Zizim.

Nuit de la Lecture

Après la peur (2023), le corps (2024), le thème national choisit cette année relevait des patrimoines. Samedi 25 janvier à 18h30, salle Cauvin à Bourganeuf, le bibliothécaire et le groupe d'AGORA « Partage De Lecture(s) » ont brillamment franchit la difficulté de ce sujet très vaste.

Du patrimoine local au patrimoine national, ce fut un grand plaisir pour la trentaine d'auditeurs. Les brèves de comptoir choisies et les "messages résistances" contribuèrent à l'atmosphère bon enfant de la soirée, sans oublier le chocolat chaud offert et servi par la municipalité.



Les Forces Aériennes Françaises Libres

Cette exposition, proposée par l'ONACVG23, a mis en lumière un pan peu connu de la Seconde Guerre Mondiale : des centaines de jeunes aviateurs engagés dans les FAFL et qui, dès juillet 1940, quittent la France pour rejoindre le Général de GAULLE à Londres.

Le 19 février, le Colonel Marc AUGENSTREICH a proposé un éclairage particulier sur l'escadrille Normandie-Niemen lors d'une conférence.

Goûter des Aînés le 11 janvier

Fêtes de fin et de début d'année, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune a, comme traditionnellement, invité plus d'une centaine d'habitants dont une vingtaine de résidents de l'EHPAD, pour un après-midi gourmand.

Gourmand par le goûter avec la traditionnelle galette et gourmand de musique grâce à l'ensemble vocal de Pontarion, Mélimélie, refrains créoles et chanson française.



Café-discut' à l'occasion de la Journée internationale des droits des Femmes

Mardi 11 mars, la bibliothèque a accueilli le désormais traditionnel café-discut' sur le thème, cette année, des Matrimoines et particulièrement le matrimoine connu de Bourganeuf, en positif comme en négatif. Ce temps s'est conclu autour d'un goûter : matrimoine gastronomique !

AVENIR CYCLISTE DE BOURGANEUF



L'Avenir Cycliste poursuit les sorties du samedi après-midi entre 13h45 et 16h30. Sortie découverte autour du VTT pour les enfants et les adultes, départ à la Chassagne. Pour plus de renseignements, contacter le 06 89 42 42 89.

- COURSE VTT (les fifous), dimanche 25 mai, toutes catégories acceptées y compris VTT électrique. Premier départ à 13h pour les 12 ans et moins. Deuxième départ à 13h30 pour les 13 à 16 ans. Troisième départ à 15h pour les adultes et VAE. Gratuit jusqu'à 10 ans, 11-16 ans à 3€, adultes et VAE à 6€.
- KID BIKE, samedi 28 juin, après-midi, départ à la Chassagne, initiation au vélo pour les 5-12 ans, gratuit.



Cette année « Les Voix du Thaurion » se produiront en concert dans les églises de la région. Ainsi, nous chanterons à l'église Saint-Jean de Bourgneuf le samedi 7 juin à 18 h. Pour information, les personnes intéressées pourront se rendre à la messe de la veille de Pentecôte après le concert vers 21h.

Autres concerts prévus :

- Le vendredi 20 juin à Saint-Martin Château dans le cadre de la Fête de la Musique.
- Le dimanche 29 juin en l'église de Janaillat à 17 h 00.
- Lors du week-end des 20 et 21 septembre en la Chapelle Notre Dame du Puy à Bourgneuf dans le cadre des journées du patrimoine.

D'autres concerts devraient être prévus, à suivre...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

Email : lesvoixduthaurion@outlook.fr

Site : lvdt.e-monsite.com / Tél : 06 10 28 40 88

CAVL AGORA

Au CAVL Agora, les activités familles et solidaires continuent !

- Les Cafés Accueil Citoyen

Un lundi après-midi sur deux, partageons un moment d'échanges autour des questions de citoyenneté. Un espace ouvert à tous pour discuter, s'informer et tisser des liens.

- Les Cercles de Femmes

Deux groupes existent déjà, mais l'un d'eux souhaite accueillir de nouvelles participantes ! Vous cherchez un espace bienveillant pour partager et échanger entre femmes ? Rejoignez-nous !

- Un moment entre parents à l'école maternelle Camille Riffaterre

Chaque 3ème mardi du mois, retrouvons-nous autour d'une boisson chaude pour un temps d'échange convivial et privilégié entre parents. Un bon moyen de partager vos expériences et d'enrichir le quotidien de vos enfants !

- Goûter des familles

Prochain rendez-vous gourmand jeudi 17 avril à partir de 16h45 dans le hall de l'école Martin Nadaud, en partenariat avec l'ALSH. Un moment chaleureux à partager avec petits et grands !

Pour toutes infos & inscriptions : contactez-nous au CAVL Agora !

ENJAMBÉE CREUSOISE

L'organisation de l'Enjambée Creusoise, grand rassemblement de randonneurs qui a lieu chaque année à la Pentecôte depuis 22 ans, est désormais assurée par une nouvelle association : Évasions Creusoises. Celle-ci compte une quarantaine de cotisants et autant de sympathisants qui participeront tous bénévolement à la préparation, à l'encadrement des nombreux marcheurs (808 l'an dernier) qui affluent chaque année à Bourgneuf à cette occasion. L'Enjambée 2025 proposera quatre circuits accessibles aux marcheurs de tous niveaux (5, 12, 20 et 30 km). Tous ceux qui auraient envie de s'engager pour pérenniser cet événement, important pour Bourgneuf, peuvent se faire connaître auprès de la présidente, Mme Marthe PATEYRON (06 04 01 82 59). Ils seront accueillis avec reconnaissance car le travail est important. Il faudra s'assurer que les circuits sont praticables et les baliser. Il faudra aussi accueillir ceux qui s'inscrivent, tenir les stands de ravitaillement le long des parcours, assurer la sécurité, réceptionner les marcheurs à l'arrivée et organiser le vin d'honneur final. Qu'on se le dise et qu'on retienne cette date : l'Enjambée Creusoise 2025 aura bien lieu le 8 juin 2025.

Vous souhaitez participer à une nouvelle aventure culturelle en famille ?

Bourgneuf : Je vois, j'entends ton cœur qui bat
Par leurs rencontres et leurs collaborations, les enfants du collège Jean Picart le Doux, du CAVL Agora, l'orchestre Junior, des écoles Camille Riffaterre et Martin Nadaud, ainsi que l'artiste Léonard SALLE créeront une exploration immersive et poétique du cœur historique de Bourgneuf.

Le déroulement d'une manifestation culturelle éphémère « sons et lumières », le 4 avril ou le 11 avril (selon la météo) dès la tombée de la nuit, offerte à toute la population à travers :

- Projection sur le cœur historique de Bourgneuf de diapositives conçues à partir de peintures sur plaque,
- Diffusion de créations sonores : chants, lectures, musique instrumentale, tapis sonores.



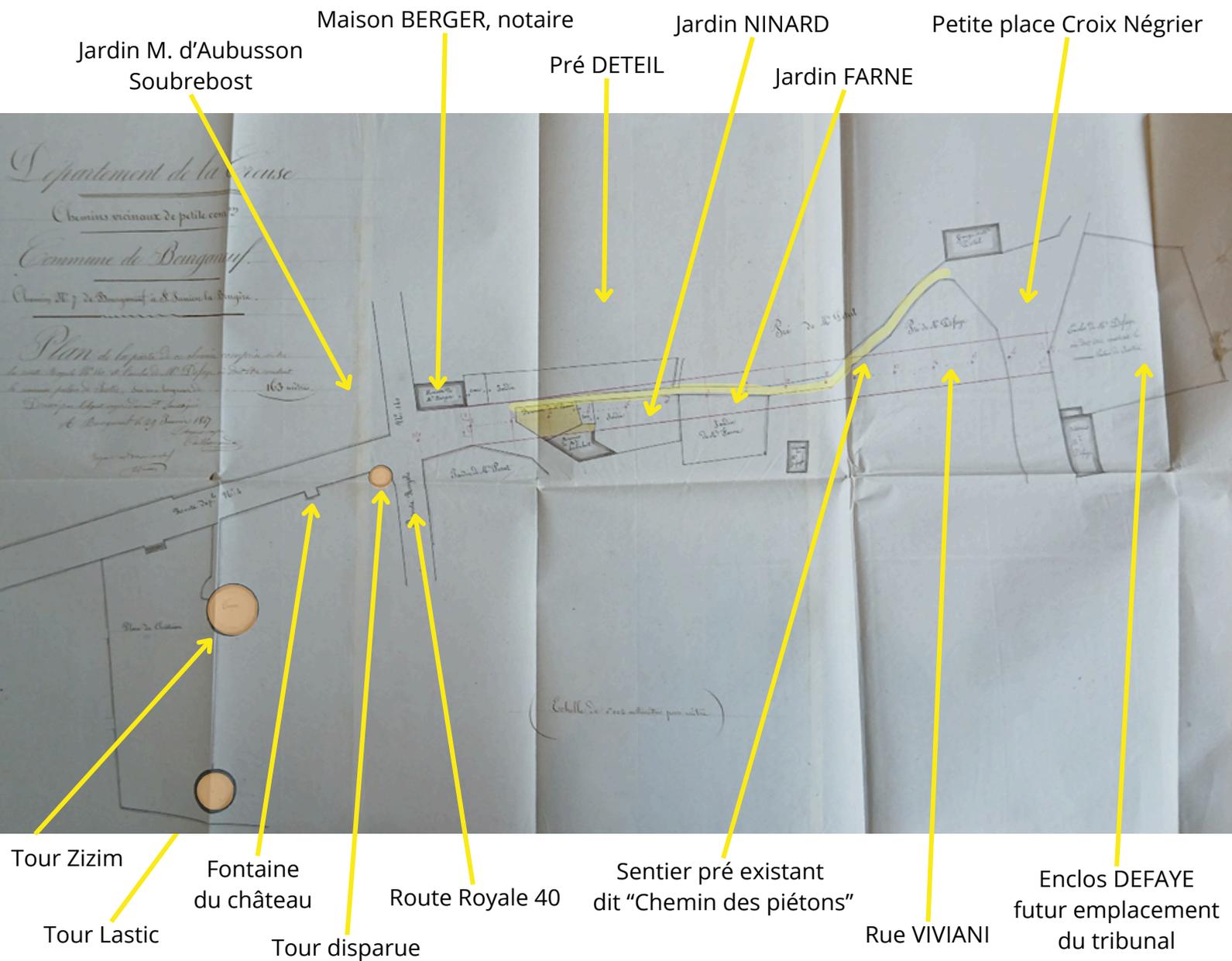
En 1846, vint enfin le moment de la construction :

L'achat des terrains :

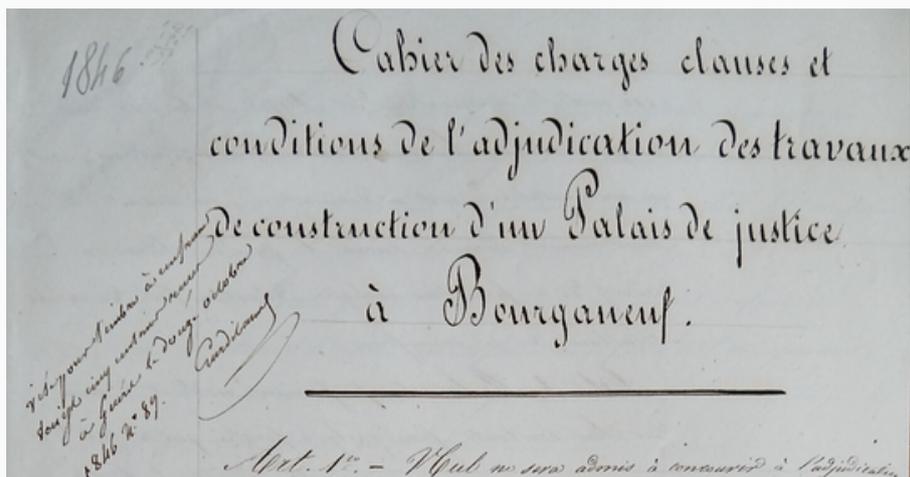
La sous-préfecture (Bourganeuf l'était encore) informe Monsieur le Préfet que la ville a été autorisée à acheter des terrains « pour la construction du Palais de Justice et l'ouverture d'une rue pour y accéder ».

Les terrains appartiennent à Messieurs NINARD, FOURNIER, FARNE et DEFAYE.

L'état des terrains et le tracé de la future rue VIVIANI (notez les changements des noms et des propriétés) :



Le cahier des charges, le prix et le plan

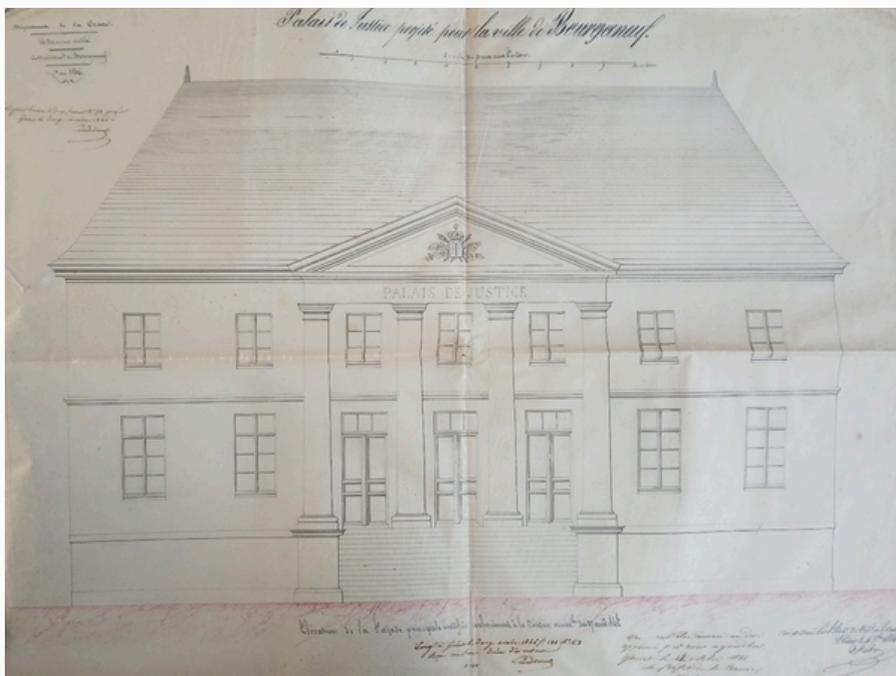


Le projet est évalué à 48000 Francs Louis Philippe. Le Franc était institué depuis La loi du 17 germinal an XI (7 avril 1803).



« L'élévation de la façade modifiée conformément à la décision ministérielle du 27 Aout 1845 » approuvée par le préfet en 1846, ne montre que peu de différences avec celle qui a été réalisée.

En sous-préfecture à Bourgneuf, il est souhaité que tout aille vite, le conseil écrit le 26 juillet 1847 : « La construction du palais de justice de Bourgneuf est commencée, il importe qu'elle soit poussée activement. Le Conseil d'arrondissement demande que le gouvernement et le conseil général allouent sur le budget dès 1848 les fonds nécessaires pour que la construction de cet édifice soit achevée le 1er octobre 1848. »



Le tribunal a bien été terminé fin 1848 puisque le 23 janvier 1849 « un inventaire des objets, mobiliers existant au tribunal de Bourgneuf au 31 décembre dernier » est adressé au préfet par la sous-préfecture de Bourgneuf.

Sa vie va pouvoir commencer.

Rédigé par Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT

Sources :

- AN53 et AN 54 archives départementales
- O 03620 archives départementales



Vacances scolaires
vendredi 25 et samedi 26 avril
de 14h30 à 16h30

Enjambée Creusoise
dimanche 8 juin de 14h30 à 18h

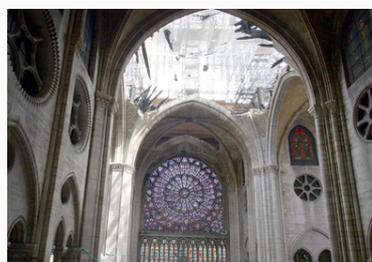
**WELCOME
WE'RE OPEN**

MICRO-FOLIE

Micro-Conférence :

Rebâtir Notre-Dame de Paris, le chantier du siècle

- La quête de la hauteur
- L'harmonie des forces
- La fabrique du sacré



Programme du prochain trimestre

Avril : Bestiaire, les animaux sous toutes les coutures. Découvrez la source inépuisable d'inspiration artistique que sont les animaux depuis la nuit des temps et jusqu'à aujourd'hui.

Mai : Collection Grand-Est. Découvrez les trésors des musées d'Alsace, Lorraine et Champagne : patrimoine historique militaire, religieux, industriel ... certaines pépites sont surprenantes !

Juin : Collection Notre-Dame de Paris, retrouvez la représentation de la cathédrale emblématique dans l'art au cours du temps jusqu'à son gigantesque chantier de reconstruction.

Retrouvez les dates et horaires dans l'agenda !



À savoir : à la demande d'une association locale, des micro-conférences sur le **patrimoine local de Bourgneuf (tapisserie et porcelaine)** auront lieu prochainement. La Micro-Folie est disponible pour toute demande de sujet par les associations (contactez la mairie).

Bibliothèque

LES COUPS DE COEUR DU BIBLIOTHÉCAIRE

Adulte

- La passagère de l'espérance de Jean Guy Soumy, éditions Les presses de la cité
- Histoire du chemin de fer en Creuse de Pierre-Alain Menant, les ardents éditeurs

Enfant

- Questions-réponses Passion chevaux de Jackie Gaff, édition Nathan
- Alice au pays des merveilles de Lisbeth Zwerger, édition Nord-Sud

Adolescent

- Série BD (tomes 4 à 8) Les enfants de la résistance, édition Le lombard

Petite-enfance

- Pompons d'Edouard Manceau (livre CD), édition benjamin média
- Le chat de Mona de Clara Sondey, éditions de la Belle Etoile
- Quand deux lapins s'aiment de Claire Garalon, éditions Albin Michel Jeunesse (lauréat du prix « mon premier livre » du Conseil départemental de la Creuse 2025)

ANIMATION AVEC L'ASSOCIATION INFUSION

« **chalino** »
et les écrivain-e-s
atelier
8/11 ans
La bibliothèque de Bourgneuf accueille
Infusion pour un atelier créatif animé par Joëlle et Francine
mercredi 23 avril 2025 de 14 h à 17 h
matériels fournis par l'association
s'inscrire auprès de Christophe, bibliothécaire avant le 16 avril 2025 au 05 55 64 09 85 ou par courriel bibliotheque@bourgneuf.fr
gratuit
goûter offert

SPECTACLE CONTÉ, FESTIVAL COQUELICONTES

Pain d'Épice

Mercredi 28 mai, 10h00

Un matin d'hiver, la veille de son anniversaire, Vieille Femme façonne une petite fille en pain d'épice aux cheveux couleur de miel. À peine sortie du four, la petite s'échappe à toutes jambes dans la forêt. Poursuivie par le renard roux, elle devient amie avec Petite Poule et elles se perdent dans les bois. Seront-elles rentrées à temps pour fêter l'anniversaire de Vieille Femme ?

Spectacle participatif, suivi d'une dégustation (surprise) de pain d'épice. Spectacle accessible aux personnes atteintes de déficience mentale ; Spectacle visuel ; Spectacle accessible aux personnes aveugles ou malvoyantes.

À partir de 3 ans - Durée : 45 minutes - Bibliothèque municipale

LES MATERNELLES FONT LEUR MARCHÉ

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les élèves de maternelle ont confectionné des objets afin de les vendre lors d'un petit marché. Mettant en pratique écriture, découpage, transvasements... et faisant travailler l'imagination et l'inventivité, les élèves ont œuvré en équipe pour la confection de tous les objets.

La soirée fut un moment très convivial.

L'équipe enseignante remercie les parents notamment pour la confection des gâteaux ainsi que l'aide apportée par les agents municipaux et la municipalité qui nous a permis de réaliser notre marché dans l'enceinte de l'école.

L'équipe est également très reconnaissante envers les dons fournis par les commerçants de Bourganeuf, ce qui a permis de réaliser une tombola, 100 % gagnante, au cours de cette soirée festive.

Les fonds récoltés vont permettre le financement de certains projets : sorties ou acquisition de matériel.



💡 Un mémo récapitulatif au sujet du processus d'inscription à l'école maternelle est disponible sur www.bourganeuf.fr

LE COLLÈGE

La Classe à Horaires Aménagés Radio (CHAR)

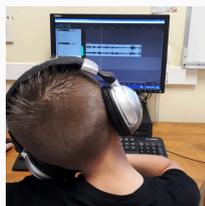
À la rentrée 2024, le collège a ouvert une Classe à Horaires Aménagés Radio (CHAR) dirigée par Mme CHOPPLET. C'est la deuxième classe de ce genre en France.

Les élèves bénéficient chaque semaine de 2 heures d'enseignement mêlant théorie (éducation aux médias) et pratique (réalisation de reportages, d'émission, de créations sonores...). Ils apprennent principalement à travailler en équipe, à s'exprimer à l'oral, à développer leur curiosité et à avoir confiance en eux !

L'enseignement se poursuit de la 6ème à la 3ème. Les élèves de CM2 intéressés doivent candidater et passer un entretien de motivation. 15 places sont ouvertes chaque année.

Repas oriental

Le jeudi 19 décembre, les 3ème A et leur professeur de biotechnologie, Mme BAROUDI, ont proposé aux personnels de l'établissement un repas oriental. Dans une ambiance de tente berbère, et au son du jewaq, les convives ont été servis par les élèves en grande tenue proposant un assortiment de plats de fête, du tajine marocain aux baklavas. C'est un véritable voyage gourmand que les jeunes ont partagé avec toute la générosité des saveurs d'orient.



Les projets liés au REP

Le collège est au cœur des projets liés au REP de Bourganeuf : participation à "Maths sans frontière" et "Défi maths", échange de calendrier vacances, accueil des élèves des écoles dans les ateliers de la SEGPA pour des confections culinaires ou des réalisations en bois, soirée lecture, spectacle autour de Sherlock Holmes mêlant chant et théâtre, actions "Nettoyons la nature" ou encore "Journée de la fraternité", toujours en collaboration avec des classes de primaire du Réseau. Deux classes de 6e participeront au "Tour du Réseau à vélo" en mai, en se rendant pour l'une à Royère-de-Vassivière et à Saint-Dizier-Masbaraud pour l'autre, après avoir bénéficié de modules de "savoir rouler à vélo" au sein de l'établissement.

Atelier Habitat

En ce début d'année 2025, l'atelier Habitat du collège est resté affairé à la réalisation d'un poulailler et a répondu aux sollicitations des écoles pour construire des boîtes à livres sous forme de tipis ou de comtoise. Associés au projet, les élèves des écoles sont venus au collège pour manier les pinceaux et apporter leur aide précieuse aux élèves de M. GUERIN.

CAVL AGORA - NOUVELLE ÉQUIPE JEUNESSE - RÉOUVERTURE DU LOCAL JEUNE

Une équipe jeunesse renouvelée à Agora pour l'année 2025 !

Cette année, le local jeune va fêter sa réouverture fin mars, l'équipe jeunesse propose aux jeunes de Bourganeuf et du territoire de participer à un groupe convivial d'échange pour imaginer leur "Local rêvé". Rendez-vous aux intéressés le jeudi 06 mars de 15h à 17h à Agora avec l'équipe pour donner forme aux idées des participants.

Pour rappel, le pôle jeunesse-citoyenneté à Agora, c'est : des activités variées pour et par les jeunes, des accompagnements de projet, de l'information jeunesse (emploi, santé, mobilité...), des séjours et bien sûr un local jeune (lieu d'accueil libre). Le local jeune est dédié aux 11/17 ans du territoire, ils s'y retrouvent pour imaginer des projets, profiter des activités mises à disposition, créer des liens et rencontrer l'équipe jeunesse qui les accompagne, écoute et soutient. Les jeunes jusqu'à 25 ans sont également bienvenus pour l'accompagnement de leurs projets collectifs et personnels.

Le programme est disponible sur le facebook "CAVL Agora" et directement auprès de l'équipe.

Sur la photo, l'équipe jeunesse d'Agora au complet : de gauche à droite : Aliou, Anthony, Marika, Cyrielle et Constant.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Bulletin d'inscription

(à retourner avant le 16 juin 2025)

Nous vous remercions d'inscrire un maximum d'informations afin de limiter les délais de traitement de vos dossiers.



NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

(le cas échéant)

J'accepte le règlement dans sa totalité

(disponible en mairie et dans les commerces)

Date : ____/____/2025

Signature, précédée de la mention "lu et approuvé" :

Catégorie 1 : Maison avec jardin visible de la rue

Catégorie 2 : Balcons ou terrasses

Catégorie 3 : Fenêtres ou murs

Catégorie 4 : Hôtels, restaurants, cafés, commerces et autres prestataires (fleurissement des façades et des abords visibles de la rue)

Catégorie 5 : Villages, hameaux fleuris (Petit patrimoine, petite place, abords,...), rues, quartiers



"Si la vie n'est qu'un passage,
au moins semons des fleurs"
Michel de MONTAIGNE

COMPAGNIE LA MÉCHANTE

Théâtre en création à Bourgneuf

Mercredi 2 avril 2025

La Compagnie La Méchante vous invite à une après-midi de théâtre et de réflexion sur notre rapport à la nourriture !

14h30-16h → Atelier interactif pour les 12-18 ans : improvisation et théâtre autour de l'alimentation.

16h-16h30 → Goûter convivial.

18h-18h30 → Présentation d'un extrait de "TROP !", un spectacle en création qui aborde avec humour et engagement la surconsommation et les injonctions alimentaires.

18h30 → Échange avec les artistes et apéro avec des produits locaux pour prolonger la discussion dans la convivialité.

Salle Cauvin – Entrée libre et gratuite. Venez nombreuses et nombreux !

Une proposition de la Mairie de Bourgneuf, Instants Libres, la CC Creuse Sud-Ouest et La Boutique des Idées.

Agenda

AVRIL

Du 1er au 24 avril : Exposition "À table !" (Archives Départementales de la Creuse) - Salle Marcel DEPREZ - aux horaires d'ouverture de la Mairie - gratuit

Mercredi 2 avril, de 14h30 à 18h30 : après-midi théâtre et réflexion sur notre rapport à la nourriture (voir encart)

Mardi 8 avril, de 17h à 18h30 : Micro-Folie, thème "Bestiaire : les animaux sous toutes les coutures" - Pôle des Énergies - gratuit

Mardi 8 avril, 18h45 : Micro-Conférence, Notre-Dame de Paris, le chantier du siècle - diffusion de la série documentaire ARTE, 3 x 50 minutes

Mercredi 9 avril, de 14h à 16h : Micro-Folie, thème "Bestiaire : les animaux sous toutes les coutures" - Pôle des Énergies - gratuit

Mercredi 23 avril, de 14h à 17h : Atelier "chalino" à la bibliothèque avec l'association INFUSION - de 8 à 11 ans - inscription à la bibliothèque avant le 16 avril

Mercredi 23 et 30 avril, 14h30 : visites guidées de Bourgneuf à destination des familles avec enfants (contes, jeux, observations ...) - Renseignements à l'Office de Tourisme

MAI

Du 6 au 27 mai : Exposition "De la tête aux pieds" (Archives Départementales de la Creuse) - Salle Marcel DEPREZ - aux horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi 13 mai, de 17h à 18h30 : Micro-Folie, Collection Grand-Est (Alsace, Lorraine, Champagne) - Pôle des Énergies - gratuit

Mercredi 14 mai, de 14h à 16h : Micro-Folie, Collection Grand-Est (Alsace, Lorraine, Champagne) - Pôle des Énergies - gratuit

Samedi 17 mai : Nuit des Musées au Pôle des Énergies
Mercredi 28 mai, 10h : Pain d'épice, Spectacle conté dans le cadre du festival Coquelicot - 45 min - à partir de 3 ans - bibliothèque

JUIN

Du 2 au 30 juin : Exposition "Peinture et Pouring" par Odile MATHELIN et Sylvie THIBEAULT - Salle Marcel DEPREZ - aux horaires d'ouverture de la Mairie

Samedi 7 et dimanche 8 juin : Enjambée Creusoise

Mardi 10 juin, de 17h à 18h30 : Micro-Folie, Collection Notre-Dame de Paris - Pôle des Énergies - gratuit

Mercredi 11 juin, de 14h à 16h : Micro-Folie, Collection Notre-Dame de Paris - Pôle des Énergies - gratuit

Agenda Salle Culturelle Confluences à Bourgneuf

VOS RENDEZ-VOUS

À LA SALLE CULTURELLE CONFLUENCES

Spectacles dans le cadre de la saison culturelle de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest. Information et réservation auprès de l'Office de Tourisme Creuse Sud-Ouest de Bourgneuf au 05 55 64 12 20. Rendez-vous sur la page Facebook et le site internet de l'intercommunalité pour découvrir tous les spectacles près de chez vous.

ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOTRE PATRIMOINE



Bourganeuf possède **un patrimoine historique riche et une histoire singulière**, ce qui participe beaucoup au rayonnement de la ville. La Chapelle du Puy a déjà pu bénéficier de travaux grâce à l'accompagnement de la Fondation du Patrimoine et de la mission Bern. **La préservation de ce bel héritage cher aux habitants implique beaucoup d'investissements financiers.**

L'Église Saint Jean-Baptiste, élément central du patrimoine Bourganiaud, connaît à son tour d'importants travaux, estimés à 2.4 millions d'euros et réalisés en trois phases : **la restauration du clocher et de la tourelle** est terminée et constitue la première phase, pour un budget de plus d'1 million d'euros. Malgré un accompagnement financier de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine, le reste à charge pour la commune s'élève à 450 000 €. La deuxième phase de travaux portera sur **la restauration des charpentes et des couvertures**. Le coût est estimé à 930 000€ HT tandis que la troisième et dernière phase concernera **les façades intérieures et extérieures** du bâtiment pour un budget estimé à 470 000€ HT.



Recourir au mécénat permettra de financer une partie de ces travaux. Le coût de telles restaurations est très important. En soutenant la commune dans la restauration de ses monuments historiques, vous participez à la sauvegarde du patrimoine.



Devenir mécène vous fait bénéficier d'une réduction fiscale de 66% du montant du don pour les particuliers et de 60% pour les entreprises.

COUPON DE MÉCÉNAT

(à retourner à la mairie par voie postale ou à déposer à l'accueil, accompagné du chèque (si paiement par chèque))

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Adresse Mail :

Montant du don (en chiffres et en lettres) :

Moyen de règlement :

- Chèque (à l'ordre du trésor public)
- Virement bancaire

Fait à Le

Signature :



BOURGANEUF